

SÉANCE ORDINAIRE

15 SEPTEMBRE 2015

Deux cent quatrième séance du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue au centre administratif, 210, rue Notre-Dame, Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 15^e jour de septembre 2015 et à laquelle sont présents :

Présences : Mesdames et messieurs les commissaires : Nadine Arseneault, Réjean Bessette, François Blais, Gisèle Bombardier, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Isabelle Brulotte, Manon Côté, Annie Ducharme et Stéphane Surprenant.

Mesdames et messieurs les commissaires parents : Olivier Demers-Payette, Pierre Hamelin, Josée Hébert et Anne-Marie Noël.

**Autres
présences :**

Monsieur Éric Blackburn, directeur général;
Madame Dominique Lachapelle, directrice générale adjointe;
Monsieur François Lafortune, directeur général adjoint;
Monsieur Mario Champagne, secrétaire général et directeur du Service des communications;
Monsieur François Bergeron, directeur du Service des ressources matérielles;
Monsieur Alain Camaraire, directeur du Service des ressources éducatives aux jeunes et du transport scolaire.

Absence : Monsieur le commissaire : Pierre Therrien.

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Andrée Bouchard, présidente, ouvre la séance.

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

HR 15.09.15
001

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

Que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

ORDRE DU JOUR

01. Présences et ouverture de la séance.
02. Adoption de l'ordre du jour.
03. Capsule pédagogique.
04. Période de questions du public.
- 05.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 25 août 2015 (document SG 15.09.15-05.1).
 - Suivi au procès-verbal.
- 05.2 Correspondance.
- 05.2.1 De madame Julie Pariseau, présidente du Cercle Philharmonique de Saint-Jean-sur-Richelieu : Programme Souvenir - 125^e anniversaire, du concert offert le 30 mai 2015, sous la présidence d'honneur de madame Andrée Bouchard, présidente de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.
- 05.3 Mot de la présidente, parole aux commissaires et aux commissaires parents.
- 05.4 Rapport de la rentrée scolaire (document DG 15.09.15-05.4).
- 05.5 Appréciation du directeur général (document séance tenante).
- 05.6 Amendement de résolution d'engagement (document DG 15.09.15-05.6).
- 05.7 Dépôt du rapport annuel du protecteur de l'élève (document SG 15.09.15-05.7).
- 05.8 Protocole d'entente entre la Commission scolaire des Hautes-Rivières et la Municipalité d'Ange-Gardien (document SG 15.09.15-05.8).

- 05.9 Protocole d'entente entre la Commission scolaire des Hautes-Rivières et la Ville de Marieville (document SG 15.09.15-05.9).
- 05.10 Servitude en faveur de Bell Canada et Hydro-Québec (document SG 15.09.15-05.10).
- 06.1 Reconduction des contrats de berlines (document SREJTS 15.09.15-06.1).
- 09.1 Engagements (document RH 15.09.15-09.1).
- 11.1 Adjudication de contrats
- 11.2 Demande d'ajout d'espace – Plan québécois des infrastructures 2016-2026 (document RM 15.09.16-11.2).
- 12 - Remerciements et félicitations.
- 13- Autres sujets.
- 14- Levée de la séance.

Adopté à l'unanimité.

03. CAPSULE PÉDAGOGIQUE

Monsieur Alain Camaraire, directeur du Service des ressources éducatives aux jeunes et du transport scolaire et madame Nathalie Côté, conseillère pédagogique, présentent la pratique psychomotrice Aucouturier (PPA), une mesure éducative et préventive, dédiée aux élèves du préscolaire et de la première année du premier cycle.

Cette présentation est en lien avec les orientations 1 (Augmenter les taux de réussite et de persévérance de tous les élèves) et 2 (Favoriser le développement d'un environnement éducatif de qualité, dans une dynamique de coopération en réponse aux besoins des élèves) du plan stratégique de la commission scolaire.

Cette pratique se vit présentement à l'école Saint-Joseph à Lacolle et très bientôt à l'école du Petit Clocher à Clarenceville. L'école Notre-Dame-de-Fatima sera la prochaine école à offrir ce service.

04. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Monsieur Bruno Lafrance, parent et membre du comité en faveur de l'implantation d'une école alternative, fait part d'une rencontre qu'il a eue avec monsieur Alain Camaraire, directeur du Service des ressources éducatives et du transport scolaire et réitère l'invitation à la rencontre d'information qui aura lieu le 22 octobre 2015 au Pavillon Gérard-Morin situé à l'Île Ste-Thérèse.

05.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 25 AOÛT 2015 (document SG 15.09.15-05.1)

Chaque membre du conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires tenue le 25 août 2015 au moins six heures avant le début de la présente séance;

HR 15.09.15
002

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 25 août 2015 et d'adopter ledit procès-verbal tel que déposé.

Adopté à l'unanimité.

SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Monsieur Éric Blackburn, directeur général, mentionne aux membres du conseil des commissaires que les suivis administratifs ont été effectués quant aux décisions prises lors de la séance ordinaire du 25 août 2015.

05.2 CORRESPONDANCE

05.2.1 De madame Julie Pariseau, présidente du Cercle Philharmonique de Saint-Jean-sur-Richelieu : Programme Souvenir - 125^e anniversaire, du concert offert le 30 mai 2015, sous la présidence d'honneur de madame Andrée Bouchard, présidente de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

05.3 MOT DE LA PRÉSIDENTE, PAROLE AUX COMMISSAIRES ET AUX COMMISSAIRES PARENTS

Madame Andrée Bouchard, présidente, informe les membres du conseil des commissaires des activités auxquelles elle et certains collègues ont participé depuis la séance du 25 août 2015.

Aussi, quelques commissaires font état des activités auxquelles ils ont participé et informent leurs collègues quant à certains événements qui se tiendront dans les écoles de leur circonscription.

Madame Josée Hébert, commissaire parent, mentionne que le comité de parents de la Commission scolaire offrira aux parents d'élèves une conférence gratuite, intitulée « Devenons des AS pour nos enfants ». Cette conférence sera animée par monsieur Stéphane Paradis, le 14 octobre 2015 à 19 h à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot.

La prochaine réunion du comité de parents se tiendra le 7 octobre 2015 à la Polyvalente Marcel-Landry, au cours de laquelle se tiendront les élections aux différents postes de l'exécutif.

Monsieur Pierre Hamelin, commissaire parent, indique que l'assemblée générale du comité EHDA aura lieu le 21 septembre 2015 à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot et cette réunion sera précédée d'une conférence offerte par madame Annie Filion et portera sur les avantages de la tablette numérique pour les enfants TSA ou en difficulté d'apprentissage.

05.4 RAPPORT DE LA RENTRÉE SCOLAIRE (document DG 15.09.15-05.4)

Monsieur Éric Blackburn présente et commente brièvement le document intitulé « *Rapports de la rentrée 2015-2016 par service* ». Ce document contient un aperçu des principaux dossiers traités par les différents services administratifs de la Commission scolaire, dans le cadre de la rentrée scolaire 2015-2016 et fournit certaines données quant à la clientèle et au personnel.

05.5 APPRÉCIATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL (document séance tenante)

Considérant l'appréciation de rendement du directeur général à laquelle les membres du Conseil des commissaires ont procédé;

Considérant l'accompagnement du Conseil des commissaires, des cadres de services et des directions d'écoles et de centres par le directeur général;

Considérant le suivi et les ajustements du modèle de services de la Commission scolaire des Hautes-Rivières;

Considérant la complexité des actions qui ont dû être mises en place afin d'assurer le suivi budgétaire;

Considérant les chantiers de travail amorcés, notamment en formation professionnelle, dans un plan de relève des directions et dans la mise en œuvre du plan stratégique 2014-2019, dans la révision de l'organisation scolaire afin d'assurer une meilleure adéquation entre les revenus et les dépenses;

Considérant l'établissement et la signature de la convention de partenariat et l'intégration de tous les outils qui permettront un suivi plus rigoureux de la réussite (conventions de gestion et de réussite éducative, plans de réussite, projets éducatifs);

À la suite de la recommandation unanime du comité d'appréciation du directeur général composé de mesdames Andrée Bouchard et Isabelle Brulotte, et de messieurs Pierre Boudreau, Stéphane Surprenant et Pierre Hamelin;

HR 15.09.15
003

Il est proposé par madame Gisèle Bombardier :

Qu'une mention de grande satisfaction soit déposée publiquement afin de reconnaître la valeur du directeur général de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, monsieur Éric Blackburn qui, par son travail constant et de qualité supérieure, répond au-delà des attentes du Conseil des commissaires.

Monsieur Blackburn est un communicateur hors-pair qui fournit rapidement l'information adéquate et la diffuse de façon claire, transparente et adaptée aux interlocuteurs. Il a un souci constant d'être compris par tous et, bien qu'il souhaite l'adhésion de tous les membres du personnel aux valeurs d'une organisation continuellement en changement aux environnements complexes, il prend les décisions appropriées. Il ne lésine pas sur les efforts à fournir et il travaille avec ardeur au développement de partenariats signifiants avec la communauté élargie. Monsieur Blackburn est disponible, authentique, rigoureux, expérimenté et surtout très accessible.

Grâce aussi à ses entrées dans différents comités gouvernementaux et régionaux, Monsieur Blackburn a une lecture politique de l'environnement des commissions scolaires et du monde du travail.

D'ailleurs, à cet effet, il jouit d'une belle notoriété au service de notre organisation et il est une référence auprès de ses pairs. Il est respectueux des rôles de chacun, et demeure résolument conscient de son immense responsabilité envers la réussite des jeunes et des adultes qui nous sont confiés, ce qui passe par des ressources humaines compétentes et ouvertes aux changements. Il prend soin de son monde dans le respect des ressources disponibles.

Adopté à l'unanimité.

05.6 AMENDEMENT DE RÉOLUTION D'ENGAGEMENT (document DG 15.09.15-05.6)

Considérant que des erreurs se sont glissées dans la résolution d'engagement de madame Mélissa Cadorette Gagnon (résolution HR 15.07.07-003);

HR 15.09.15
004

Il est proposé par madame Gisèle Bombardier :

Que le dernier paragraphe de la résolution HR 15.07.07-003 concernant la période probatoire soit retiré et que l'avant-dernier paragraphe soit remplacé par celui ci-dessous :

Que madame Mélissa Cadorette Gagnon soit nommée au poste de direction adjointe par intérim, en remplacement de madame Marie-Christine Bertrand, aux écoles Crevier et Notre-Dame-de-Fatima et ce, à compter du 1^{er} juillet 2015.

Adopté à l'unanimité.

05.7 DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE (document SG 15.09.15-05.7)

Considérant l'article 220.2 de la *Loi sur l'instruction publique* qui prévoit notamment que le protecteur de l'élève doit transmettre annuellement à la Commission scolaire un rapport qui indique le nombre et la nature des plaintes qu'il a reçues, la nature des correctifs qu'il a recommandés ainsi que les suites qui leur ont été données;

Considérant le rapport annuel produit et reçu du protecteur de l'élève, Me Christian Beaudry, pour l'année scolaire 2014-2015;

HR 15.09.15
005

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

De prendre acte du rapport annuel 2014-2015 du protecteur de l'élève, Me Christian Beaudry.

Adopté à l'unanimité.

05.8 PROTOCOLE D'ENTENTE ENTRE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES ET LA MUNICIPALITÉ D'ANGE-GARDIEN (document SG 15.09.15-05.8)

Considérant le projet d'agrandissement de l'école Jean XXIII;

Considérant la participation financière de la Municipalité d'Ange-Gardien à ce projet et plus spécifiquement en ce qui a trait à l'ajout d'un plateau supplémentaire de gymnase et de certains locaux connexes;

Considérant le protocole d'entente déjà existant entre la Commission scolaire et la Municipalité;

Considérant qu'il y a lieu de mettre à jour ledit protocole d'entente;

Considérant les orientations prises par la Commission scolaire à l'égard de la négociation des protocoles d'entente avec les municipalités;

Considérant les discussions et les négociations tenues et en cours entre les représentants de la Municipalité d'Ange-Gardien et ceux de la Commission scolaire;

HR 15.09.15
006

Il est proposé par monsieur Stéphane Surprenant :

D'autoriser monsieur Éric Blackburn, directeur général, à négocier et à signer le protocole d'entente à intervenir entre la Municipalité d'Ange-Gardien et la Commission scolaire des Hautes-Rivières relativement à leurs infrastructures respectives et notamment en ce qui a trait à l'école Jean XXIII et ce, selon les termes et conditions qu'il jugera convenables, lesquels devront être conformes aux orientations prises par la Commission scolaire quant à la négociation des protocoles d'entente avec les municipalités et tout en tenant compte de la participation financière de la Municipalité d'Ange-Gardien.

Adopté à l'unanimité.

05.9 PROTOCOLE D'ENTENTE ENTRE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES ET LA VILLE DE MARIEVILLE (document SG 15.09.15-05.9)

Considérant le protocole d'entente déjà existant entre la Commission scolaire des Hautes-Rivières et la Ville de Marieville quant à leurs infrastructures respectives;

Considérant la construction de la nouvelle école de Monnoir à Marieville;

Considérant les besoins de la Ville de Marieville;

Considérant les orientations prises par la Commission scolaire à l'égard de la négociation des protocoles d'entente avec les municipalités;

Considérant les discussions et les négociations tenues et en cours entre les représentants de la Ville de Marieville et ceux de la Commission scolaire;

HR 15.09.15
007

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

D'autoriser monsieur Éric Blackburn, directeur général, à signer la mise à jour du protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Marieville et la Commission scolaire des Hautes-Rivières qui inclura maintenant l'utilisation de certains locaux de l'école de Monnoir et ce, selon les termes et conditions qu'il jugera convenables, lesquels devront être conformes aux orientations prises par la Commission scolaire quant à la négociation des protocoles d'entente avec les municipalités.

Adopté à l'unanimité.

05.10 SERVITUDE EN FAVEUR DE BELL CANADA ET HYDRO-QUÉBEC (document SG 15.09.15-05.10)

Considérant le projet de développement domiciliaire dans la municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur;

Considérant que certains terrains de ce développement sont contigus à celui de l'école Saint-Jacques, propriété de la Commission scolaire des Hautes-Rivières;

Considérant la demande de l'entrepreneur Construction Beaudin & Courville Inc. à l'effet que la Commission scolaire accorde en faveur de Bell Canada et Hydro-Québec, une servitude réelle et perpétuelle d'utilité publique sur une partie de son terrain;

HR 15.09.15
008

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que la Commission scolaire des Hautes-Rivières accorde une servitude réelle et perpétuelle d'utilité publique en faveur de Bell Canada et Hydro-Québec sur une partie de son terrain contigu à certains terrains du développement domiciliaire, connu et désigné comme étant UNE PARTIE du lot numéro DEUX MILLIONS SEPT CENT ONZE MILLE CINQ CENT TRENTE-NEUF (2 711 539 Ptie) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Laprairie.

Et

D'autoriser madame Andrée Bouchard, présidente et monsieur Éric Blackburn, directeur général, à signer l'acte de servitude aux termes et conditions qu'ils jugeront convenables.

Adopté à l'unanimité.

06.1 RECONDUCTION DES CONTRATS DE BERLINES (document SREJTS 15.09.15-06.1)

Considérant les besoins requis par notre Commission scolaire, en transport scolaire, pour l'année 2015-2016;

**HR 15.09.15
009**

Il est proposé par madame Isabelle Brulotte :

D'autoriser la reconduction des contrats de berlines pour l'année 2015-2016 en ajoutant une indexation de 1,91 %, correspondant à celle accordée par le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, au cours de 2015-2016, selon la liste suivante :

| <i>Transporteurs</i> | <i>Nombre de véhicules</i> | <i>Coût annuel 2015-2016 (taxes en sus)</i> |
|----------------------|----------------------------|---|
| 1. Roger Deneault | 46 | 1 227 388,05 \$ |
| 2. Daniel Guillet | 3 | 103 975,24 \$ |
| 3. Guy Robillard | 3 | 105 099,40 \$ |
| 4. Sylvie Rioux | 3 | 49 469,50 \$ |

Adopté à l'unanimité.

09.1 ENGAGEMENTS (document RH 15.09.15-09.1)

Considérant les dispositions de la convention collective applicable au personnel enseignant;

**HR 15.09.15
010**

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

Que madame Émilie Dufour-Chouinard soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 1 – adaptation scolaire, et soit affectée au bassin des enseignants et ce, à compter du 1^{er} septembre 2015.

Adopté à l'unanimité.

Considérant la recommandation du comité de sélection tenu le 14 août 2015;

**HR 15.09.15
011**

Il est proposé par madame Manon Côté :

Que madame Karine Bourgeois soit engagée pour un poste régulier à temps plein (35 heures par semaine) de technicienne en administration au Service des ressources éducatives aux jeunes et du transport scolaire et ce, à compter du 31 août 2015.

Adopté à l'unanimité.

Considérant la recommandation du comité de sélection tenu le 25 août 2015;

**HR 15.09.15
012**

Il est proposé par madame Isabelle Brulotte :

Que madame Mélissa Grondin soit engagée pour un poste régulier à temps plein (35 heures par semaine) d'orthopédagogue professionnelle aux écoles Docteur-Alexis-Bouthillier et Marguerite-Bourgeoys et ce, à compter du 31 août 2015.

Adopté à l'unanimité.

11.1 ADJUDICATION DE CONTRATS

Aucun contrat n'est octroyé dans le cadre de la présente séance.

11.2 DEMANDE D'AJOUT D'ESPACE – PLAN QUÉBÉCOIS DES INFRASTRUCTURES 2016-2026 (document RM 15.09.15-11.2)

Considérant que la Commission scolaire des Hautes-Rivières possède sur son territoire une école spécialisée à mandat régional (Marie-Rivier) qui dessert 170 élèves âgés entre 4 et 21 ans;

Considérant que le bâtiment actuel nécessite une mise aux normes afin de répondre adéquatement aux déplacements des personnes à mobilité réduite;

Considérant que les surfaces attitrées aux différentes fonctions sont bien en-deçà d'un aménagement contemporain fonctionnel et adapté à la mission de l'école;

HR 15.09.15
013

Il est proposé par monsieur Pierre Hamelin :

Que dans le cadre de la mesure « Plan québécois des infrastructures 2016-2026 », la Commission scolaire des Hautes-Rivières adresse au ministère de l'Éducation, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, une demande de mise aux normes et d'agrandissement pour l'école Marie-Rivier (080) en fonction des besoins qui seront identifiés et en respect des critères prévus par la mesure.

Adopté à l'unanimité.

12- REMERCIEMENTS ET FÉLICITATIONS

Aucun remerciement ni aucunes félicitations ne sont adressés.

13. AUTRES SUJETS

Aucun autre sujet n'a été traité.

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

HR 15.09.15
014

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité.

LA PRÉSIDENTE

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL